

Résumé



Entre la chambre, la cuisine, la salle-de-bain et le bureau / Après la pandémie, le télé-travail est devenu incontournable, ce avec de multiples conséquences pour le monde du travail (Boris Hänfler)

(pp. 680 – 682)

Avec la pandémie de covid-19, le télé-travail est entré dans le quotidien de nombreux individus qui ne s'y étaient pas préparés. D'un jour à l'autre, il a fallu que les entreprises organisent le travail à domicile de leurs salariés. D'après diverses évaluations, ce ne sont pas moins d'un actif sur deux qui, en Allemagne, a travaillé en configuration de télé-travail, au moins partiellement. Hubertus Heil, ministre fédéral du Travail, a même souhaité encouragé ce modèle par la loi. Aux Pays-Bas, dès 2015, les salariés ont fait valoir des revendications en faveur du télé-travail, dans le cas, par exemple, de l'accompagnement de parents dépendants. Les experts confirment unanimement le fait que le télé-travail demeurera en dépit du déclin de la pandémie. « Nous nous trouvons d'ores et déjà dans un changement de paradigme au sein de la sphère du travail, estime Maria Zesch, Cheffe du département commercial Business & Digitalization de l'entreprise Magenta Telekom ». Le monde du travail est durablement transformé et les effets en sont profonds.

Quoi qu'il en soit, les salariés qui ont travaillé depuis leur domicile au cours de la pandémie paraissent satisfaits. Cela n'était cependant pas une évidence : à cause de la crise, les entreprises ont dû adapter en un temps très bref leur organisation au télé-travail. Visiblement, le succès de la démarche a suivi : une étude réalisée par l'Institut Fraunhofer pour l'économie du travail et les organisations et par la Société allemande des ressources humaines révèle que 89 % des personnes interrogées ont travaillé à domicile sans qu'il y ait eu de préjudice pour l'entreprise. Deux tiers des répondants ont eu le sentiment que les équipes d'encadrement ont exprimé des réserves vis-à-vis de ce modèle de travail. Des enquêtes complémentaires ont souligné le fait que de nombreux individus ont apprécié de n'avoir plus à consacrer tant d'heures chaque mois au transport en voiture ou en train pour se rendre sur leur lieu de travail.

L'Unité allemande en petit / Les raisons pour lesquelles la solution des »deux maisons« a été un important signal et la révolution numérique bien plus conduit la sphère des bibliothèques à une autre perception d'elle-même que la révolution pacifique de 1989 (Réflexion de Wolfgang Schäuble, Président de l'Assemblée fédérale allemande)

(pp. 700 – 702)

La première – et simultanément la dernière – Chambre populaire de RDA librement élue s'est assemblée le 5 avril 1990. Quelques dix-huit jours avant les élections, une très large majorité de citoyens de RDA s'exprimait en faveur d'une rapide concrétisation de l'Unité allemande. Du côté de la République fédérale, la planification d'une réunification avait également déjà débuté. J'ai la conviction que la réunification ne pouvait favorablement et uniquement aboutir que par l'intégration de la RDA au sein de la République fédérale, au mieux sur la base d'un traité. Ce à quoi devait ressembler un tel traité était la question largement ouverte à ce moment-là, ce d'autant plus que l'Unité allemande dépendait de l'approbation des quatre puissances alliées. Au début de l'année 1990, il y avait encore des personnes pour considérer que l'unité était inconcevable.

Klaus-Dieter Lehmann et Helmut Röttsch n'ont pas fait partie de ces gens-là. Ce même 5 avril 1990, les directeurs généraux de la Bibliothèque d'Allemagne de Francfort-sur-le-Main et de la Bibliothèque d'Allemagne de Leipzig esquissèrent la perspective d'un avenir commun pour leurs institutions. Leur déclaration évoquait humblement une »communauté des bibliothèques«. Ce n'était rien moins qu'une Unité allemande en petit qui était signifiée par là. Les deux institutions devaient demeurer mais être rapprochées sous le même chapitre et se répartir les missions. Une solution qui, selon les termes employés dans la déclaration commune, »n'est ni paternaliste, ni réactionnaire ou utopique, mais qui est tout simplement sensée«.

On l'a retrouvé? / Un rapport d'expérimentation portant sur un projet pilote autour du système RFID-UHF pour la localisation de collections (Michael Schaarwächter)

(pp. 705 – 713)

Dans le cadre d'un projet de construction d'un bâtiment neuf, la Bibliothèque universitaire de Dortmund envisage de disposer les collections imprimées de manière plus souple, voire, dans l'idéal, de manière dynamique, c'est-à-dire sans déterminer au préalable une implantation spécifique. En quête d'une méthode adaptée à la localisation de chaque document dans les espaces, une étude de faisabilité a fait l'objet d'une mission pour laquelle nous avons été mandatés. De cette étude est ressorti le fait que la méthode la plus adaptée affectant aux documents une identification par un système RFID-UHF est de permettre la circulation d'un robot dans les collections, lequel peut repérer précisément, au moyen de très nombreuses localisations et d'outils statistiques, les lieux d'implantation des documents. A l'issue des analyses, c'est l'entreprise Metralabs à Ilmenau qui s'est imposée comme la solution la plus efficace avec son robot baptisé »Tory«.

Nous avons rassemblé quelques étagères métalliques et en bois, ainsi que 5 540 livres destinés au pilon et avons disposé le tout dans un espace interne de la bibliothèque centrale non accessible au public pour créer une bibliothèque-test destinée à Tory. Nous avons analysé les données sur la base de l'exactitude de la détermination de la position ainsi que sur la base de la complétude de ces données. De la sorte, nous avons pu observer que la détermination de la position pouvait être améliorée. Avec une meilleure complétude des mesures, l'exactitude des localisations a diminué et inversement. Au cours de trois mois d'exercice, Tory a effectué pas moins de 500 parcours. Cela représente au total au moins 230 km parcourus. L'exactitude des coordonnées fournies par Tory ne s'est cependant pas approchées des 20 centimètres d'erreur que nous escomptions pour chacune des coordonnées. Elles sont demeurées à près de 50 centimètres d'erreur.

Nous espérons que la détermination de la position s'affinera au cours des prochaines années grâce à l'introduction de meilleurs logiciels et progiciels afin que l'utilisateur puisse être automatiquement dirigé vers le document.

Traduit par David-Georges Picard